Année scolaire 2024-2025

Livret d'informations

document à conserver



Classe de neige pour les CE2 - CM1 - CM2



Loto organisé par L'A.P.E.L



Séjour de mer à Préfailles. CP et CE1 en mai.



Temps de jeux avec les grands-parents

Ecole Maternelle et Elémentaire de Livré-La-Touche

11 rue Beausoleil 53400 LIVRE-LA-TOUCHE **Ecole Sainte Marie**

02-43-06-24-83

https://stemarielivre.fr/

E-mail: ecole.livrelatouche@wanadoo.fr





Chers parents,

Cette année, un nouveau projet va nous rassembler! Nous allons continuer à faire équipe, mais cette fois, sous les proiecteurs.

Nous souhaitons en effet mettre en lumière l'expression sous toutes ses formes et permettre à chacun de se révéler à travers les arts de la scène...



« Tous en scène! »

Ce livret vous redonne aussi quelques précisions sur les horaires et les petits changements.

Bonne lecture et bonne année scolaire à tous.

Le chef d'établissement, Mr Eric GUILLET

L'équipe éducative...

Sites	Classes	Enseignants	ASEM et Personnel de service
Sainte-Marie	TPS – PS - MS - GS	Mme BEAUPERIN Océana	ASEM : Mme LEROI Nadège
	CP - CE1	Mme LE PELTIER Bernadette	AESH: Mme VANDEVOORDE Evelina Personnel entretien:
	CE2 - CM1- CM2	Mme PIAU Coline	Mme SABIN Pascale
Poste d'Aide Spécialisée	Poste d'aide : ASH : Mme FAUCHEUX Céline		
Direction	Mr GUILLET Eric		

Poste d'aide spécialisée

L'aide spécialisée s'adresse aux élèves à besoins particuliers.

Mme Céline FAUCHEUX, enseignante spécialisée qui intervient dans l'école, est chargée des aides à dominante pédagogique. Elle participe à l'analyse des situations qui questionnent, travaille en collaboration avec les enseignants des classes, avec les parents, la psychologue de la DEC, et d'éventuels partenaires extérieurs (orthophonistes, psychomotriciens...). Elle propose, sur temps scolaire, des séances d'aide aux apprentissages. Dans tous les cas, les parents sont associés au projet d'aide.

Rencontres avec les enseignants, le directeur

Vous pouvez, bien sûr, rencontrer les enseignants quand vous le désirez. Cependant il nous semble préférable de fixer ces temps de rencontre le soir et sur rendez-vous afin de préparer au mieux ces entretiens.

<u>DIRECTION</u>: M. GUILLET sera présent sur l'établissement :

Le lundi matin de 8h30 à 12h, le mardi 15h15 à 16h30, le jeudi de 13h30 à 15h et le vendredi de 12h à 15h.

Il sera également disponible en le contactant directement sur son portable au : **06 78 68 10 86.**

Organisation...

Le matin

Accueil à partir de 8h30 le matin dans chaque classe.

Début de la classe : 8h45.

Les enfants sont accueillis à partir de 8H 30 au portail.



Cantine



Ce service est assuré par le personnel municipal. Les inscriptions se font auprès de la mairie.

Retour du midi

A partir de 13h25 pour ceux qui ne déjeunent pas à la cantine.

Sorties

Les sorties se font à 11h45 et 16h15 pour les PS et MS
12h15 et 16h15 pour les GS et primaires.

Le soir, si les parents ne sont pas arrivés à **16h25**, les élèves sont placés en garderie.

Respecter les conditions de stationnement devant l'école, pour une bonne sécurité des enfants.

Merci de bien signaler les éventuels changements par écrit ou par mail.

Pour le car, les enfants seront pris en charge devant l'école à 16h15.

Garderie périscolaire

La garderie municipale fonctionne de 7 h 30 à 8 h 30 le matin, de 16 h 30 à 18 h 30 le soir.

Les inscriptions se font par le biais de la mairie via le portail famille.



Absence des enfants

Toute absence, hors maladie ou rendez-vous médical est déconseillée. En cas d'absence des enfants, prévenir l'école :



- Soit par un coup de téléphone (ou un mail) à l'école en cas d'absence imprévue (suivi d'un mot lorsque l'enfant revient).
- Soit par un mot donné quelques jours à l'avance lorsque l'absence est prévue.

Pour toute absence, bien vouloir prévenir avant 9H et non pendant la classe. C'est vous qui devez prévenir la garderie périscolaire, pour que le goûter du soir ne soit pas préparé et la cantine (sinon repas facturé).

A partir de 9h00, si nous n'avons pas de nouvelles, nous nous permettrons de vous appeler

Malades / médicaments / dispense de sport

- Il est important que les enfants malades soient totalement rétablis au moment de leur retour à l'école. Les enfants fiévreux (au-dessus de 38°) ne seront pas acceptés à l'école. Dans le cas où ils seraient présents, nous vous préviendrions, vous ou une personne autorisée, afin que vous veniez le chercher dès que possible
- Nous ne pouvons donner aucun traitement (sirop, homéopathie...) pour des maladies courantes, même avec une ordonnance médicale.
- Fournir un certificat médical lorsque l'enfant est dispensé de sport.

Organisation... (suite)

Vie à l'école

Pour faciliter la vie de votre enfant, nous demandons



- . Que ses affaires soient marquées à son nom (vêtements, affaires scolaires...).
- Qu'il n'ait pas de bijoux ayant de la valeur et pouvant être perdus ;
- Qu'il n'apporte pas de jouets, de matériel électronique (portable interdit.) ...

L'enfant doit avoir un comportement responsable dans la classe, sur la cour... Il doit être respectueux des autres (enfants, adultes, encadrants), du matériel. Un règlement de vie au sein de l'école précisera ce que nous pouvons attendre de chacun.

Communication avec les familles

Votre enfant a un cahier de liaison.

Celui-ci devra être consulté chaque soir et signé après la lecture des informations.



Documents de rentrée

■ Fiche de renseignements

Votre enfant vous a donné une feuille de renseignements individuels, vous voudrez bien la compléter. Vous devez remplir aussi la feuille famille et les délégations pour chaque enfant. Ces fiches sont très importantes et doivent être complétées le plus rapidement possible puisqu'elles comportent tous les numéros pour vous joindre en cas de problème.

N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse ou de situation familiale ou professionnelle, tout au long de l'année.

Pour ne pas perturber le fonctionnement de la classe et pour permettre à l'enfant de bien vivre l'accueil (rites, comptines...), merci de respecter ces horaires, matin, midi et soir.

	PS et MS	GS et Primaires
Matin	8h45-11h45	8h45 -12h15
Après-midi	12h30-16h15	13h30-16h15

Numéros de téléphone...

	Ecole Sainte Marie
école	02-43-06-24-83
Directeur	06-78-68-10-86
restauration sco- laire	02 43 06 01 38

Pour une urgence et en cas d'absence de Mr Guillet, vous pouvez contacter :

Mme BEAUPERIN Océana à l'école au 02-43-06-24-83.

Sur le calendrier - dates à retenir

• Journée pédagogique : Vendredi 8 novembre 2024.

• Fête des écoles : Dimanche 15 juin 2025.

Calendrier scolaire

(Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.)

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 18 Octobre au lundi 4 Novembre 2024.
Vacances de Noël	Du vendredi 20 Décembre au Lundi 06 Janvier 2025.
Vacances d'hiver	Du vendredi 7 Février au lundi 24 février 2025.
Vacances de Printemps	Du vendredi 4 Avril au Mardi 22 avril 2025.
Pont de l'Ascension	Du mardi 27 Mai au lundi 2 juin 2025
Vacances d'été	Le vendredi 04 Juillet 2025